

Examen de Gestion financière / MPC 2

Opérations à journaliser :

1. Versements reçus des clients sur notre compte postal CHF 12'300.- Les factures déjà comptabilisées s'élevaient à CHF 12'920.-; la différence représente les escomptes.
2. (31.12) On a prêté CHF 90'000.- à un employé et les intérêts 5 % sont payables chaque année au 30 mai, à terme échu.
3. Loyer payé par bulletin de versement pour CHF 2'450.-
4. (31.12) Nous avons prêté à une de nos filiales CHF 678'000.- à 6.5 % et les intérêts sont payables semestriellement, en avance, les 30 avril et 30 octobre de chaque année.
5. (31.12) Intérêts créanciers de notre compte bancaire à la Raiffeisen CHF 247.-
6. Comptabilisons diverses factures concernant des réparations sur les véhicules CHF 655.-
7. Prélèvement de marchandises par le chef de l'entreprise pour une valeur de CHF 890.-
8. (31.12) Une campagne de publicité qui doit s'étendre du 1er octobre au 28 février a déjà été payée entièrement CHF 9'650.-
9. (31.12) Le chef d'entreprise se comptabilise un salaire de CHF 50'000.- et un intérêt sur le capital investi (CHF 280'000.-) de 3 %.
10. (31.12) On a payé CHF 170.- le 15 novembre dernier pour l'abonnement annuel à une revue professionnelle. Celui-ci sera échu le 15 octobre prochain.
11. (31.12) Inventaire final des marchandises CHF 34'300.- Le compte stock marchandises indique dans la balance des soldes un montant de CHF 42'800.- au débit.
12. (31.12) On a emprunté CHF 340'000.- à la société Courtel SA et les intérêts 5.5 % sont payables à terme échu les 30 mai et 30 novembre de chaque année.
13. (01.09) Achat de marchandises à crédit : on reçoit une facture de J. Hair SA de CHF 4'900.-, 2 % à 10 jours, net à 30 jours.
14. Retraits du propriétaire au Postomat pour ses besoins personnels CHF 700.-
15. (06.09) Règlement par bulletin de versement rouge de la facture J. Hair SA du 1er ct. (voir op. 13).
16. On paie des fournisseurs par bull. de vers. CHF 7'290.- La facture n'avait pas été comptabilisée.
17. Paiement par virement postal de la facture de la papeterie Moulin S.A. pour des enveloppes, des cartouches d'imprimante et du papier à lettre CHF 285.- (la facture avait déjà été comptabilisée).